



Par votre adhésion, vous contribuez au développement de notre association et nous vous en remercions vivement.

Deux formules vous sont proposées :

## ■ AMBASSADEUR 20€

- Assurance individuelle accident
- Entrée gratuite toute l'année au musée PAYSAN
- Réductions sur les événements de la programmation culturelle
- Consultations gratuites à la médiathèque de la Maison de la Mémoire

## ■ BIENFAITEUR 50€

- Vous apportez un soutien affirmé aux actions de PAYSALP
- Avantages identiques à la formule ambassadeur
- Invitation à certains événements et inaugurations

### DONATEUR



Vous pouvez choisir de faire un don pour soutenir le développement de nos actions. PAYSALP est une association reconnue d'intérêt général au caractère culturel depuis le 24 octobre 2022. Cela signifie que les dons faits à notre association donnent droit à une réduction d'impôt de 66% pour les particuliers. Ainsi, si vous êtes imposable, pour un don de 100€ votre réduction d'impôt sera de 66€. Votre participation ne s'élève plus qu'à 34€. Suite à votre don, si vous le souhaitez, un reçu fiscal vous est envoyé (par courrier ou mail).



Retournez le bulletin d'adhésion ci-dessous avec votre règlement à l'adresse suivante : « PAYSALP 800 avenue de Savoie 74250 Viuz-en-Sallaz ».

**Nouveauté :** Vous recevrez votre carte d'adhérent par mail (via un lien de téléchargement).

Si vous souhaitez recevoir votre carte par courrier, merci de le préciser dans le bulletin ci-dessous.



Vous avez aussi la possibilité de régler votre adhésion en ligne sur notre site internet : [www.paysalp.fr](http://www.paysalp.fr)

Bulletin d'adhésion 2026 - 2027

Formule :  Ambassadeur  Bienfaiteur

Nom Prénom

Adresse

Je souhaite recevoir ma carte d'adhérent par courrier

Code postal

Ville

E-Mail

Téléphone

Date de naissance

Montant de .....€ réglé par :  Chèque  Espèces  CB

dont ..... € d'adhésion et ..... € de don

Souhaitez vous un reçu fiscal pour votre don ?

Oui  Non

Date et signature :